

COMPTE-RENDU DU CHS DI DU JEUDI 14 AVRIL 2011

La direction avait convoqué un CHS ce jeudi 14 avril avec comme ordre du jour :

- approbation du PV du CHS du 21 octobre dernier
- examen des propositions de travaux des directions (budget 2011)
- examen des registres hygiène et sécurité (octobre 2010 à mars 2011)
- examen du DUERP du Service des retraites de l'Etat et de l'ENBD actualisés
- questions diverses

Nos représentants ont rappelé en déclaration liminaire que le budget du CHS ne devait pas se substituer aux restrictions des budgets locaux des diverses directions concernées. Malheureusement, l'examen des propositions de travaux des différentes directions a prouvé que nos craintes étaient fondées. Et Force Ouvrière a refusé de nombreuses fois au cours de cette séance, le financement par le CHS de travaux relevant de l'entretien immobilier courant. Nous avons rappelé que ces interventions doivent être prises en charge par les directions locales. Exemples divers : rebouchage de parking, lampe pour le contrôle douanier (même si nous avons accepté à titre d'impulsion l'achat futur de LED pour cet emploi), changement d'un volet roulant, achat d'extincteurs, remplacement de carrelage, entretien de stores motorisés, remplacement de fenêtres, achat de bras de téléphone articulé ...

La particularité de ce CHS, le premier de l'année, relevait du nombre de propositions d'achat et de travaux (60!) dont le coût global dépassait la dotation initiale allouée en 2011. Dotation stable par rapport à 2010, tout le monde sachant que les prix des matériels, matériaux et diverses prestations n'augmentent pas d'une année sur l'autre...

Ce sont donc les agents, une fois de plus, qui feront les frais des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

Quelques chiffres : 180.466 € sont alloués au CHS DI 17 en 2011; 171.443 € sont délégués à ce jour; et 219.977,01 € d'achat et de travaux étaient proposés. 102.049,99 € ont été retenus.

Si certains dossiers n'ont pas fait l'objet de débats tant leur caractère lié au CHS était évident (fauteuils ergonomiques, casques de protection sonore, formations diverses, sécurisation de lieux d'exercice à l'Ecole des Douanes, bras d'écran, lutrins, aménagement d'un local de consultation médicale à Saintes ...), d'autres ont appelés plusieurs compléments d'information de notre part, notamment le mode de recensement et d'attribution de certains matériels aux agents (lampes par exemple). C'est ainsi que l'examen de certains dossiers ont été ajournés et reportés au CHS qui se tiendra le 21 juin prochain.

Le président est revenu sur l'incident lié à l'amiante survenu à Fétilly. L'inspecteur hygiène et sécurité a rappelé que pour éviter ce genre d'incident, le Dossier Technique Amiante n'était pas suffisant aux entreprises intervenantes. Et qu'un plan de prévention devait être établi dès qu'un espace de travail était commun aux agents et aux entreprises.

Force Ouvrière a rappelé que certains travaux urgents liés à la sécurité ne pouvaient attendre la tenue du CHS et devaient être entrepris dès leur détection par les directions locales.

Nous avons aussi demandé et obtenu qu'un bilan des formations « gestion des conflits » soit adressé aux organisations syndicales, le formateur ayant mis l'accent, sans surprise pour notre part, sur l'état de détresse constaté chez les participants.

Les représentants Force Ouvrière au CHS DI 17.

Laurent Lespinasse, Florence Leclercq, Maguy Guillard, Denis Windstein, Patrice Calmets